RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône



1 Rue de l'Hôtel de Ville 07100 Annonay Tél : 04 75 69 32 50 - www.annonay.fr

Liste des délibérations du jeudi 28 novembre 2024 - 18H30 Hôtel de ville - Salle Montgolfier

L'an deux mille vingt quatre, le vingt huit novembre le Conseil Municipal de la Commune d'Annonay, légalement convoqué s'est réuni à Hôtel de ville - Salle Montgolfier, sous la présidence de Monsieur Simon PLENET.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Secrétaire de séance : Madame Nadège COUZON

Les délibérations suivantes ont été examinées lors de cette séance :

| NUMÉRO DE LA DÉLIBÉRATION | INTITULÉ DE LA DÉLIBÉRATION | DÉCISION |
|------------------------------|---|-------------------------|
| CM_2024_068 | Assemblées - Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 19 septembre 2024 | Prend acte |
| CM_2024_069 | Assemblées - Approbation du procès-verbal du conseil municipal extraordinaire du 7 novembre 2024 | Prend acte |
| CM_2024_070 | Assemblées - Compte-rendu des décisions prises en vertu de la délégation conférée à Monsieur le Maire | Prend acte |
| CM_2024_071 | Finances - Budget Principal - Exercice 2024 - Décision Modificative n°1 | Approuvée à l'unanimité |
| CM_2024_072 | Finances - Autorisations de Programme (AP) - Crédits de Paiement (CP) - Exercice 2024 - Adaptation des AP/CP | Approuvée à l'unanimité |
| CM_2024_073 | Finances communales - Budget primitif 2025 - Débat d'Orientation Budgétaire | Prend acte |
| CM_2024_074 | Finances - Engagement, Liquidation, et mandatement des dépenses d'investissement dans l'attente de l'adoption du budget primitif | Approuvée à l'unanimité |
| CM_2024_075 | Salubrité et périls - Protocole d'accord avec M. Bernard PERROUTY pour le solde des travaux d'office au 28 rue Jean-Baptiste Bechetoille à Annonay | Approuvée à l'unanimité |
| CM_2024_076 | Ressources Humaines - Prestations d'action sociale au 1er janvier 2025 | Approuvée à l'unanimité |
| CM_2024_077 | Ressources Humaines - Régime indemnitaire - Mise en place de l'ISFE (indemnité spéciale de fonction et d'engagement) pour la police municipale | Approuvée à l'unanimité |
| CM_2024_078 | Ressources Humaines - Tableau des emplois | Approuvée à l'unanimité |

| CM_2024_079 | PNRQAD - Acquisition des parcelles cadastrées AO7, AO8, AO 13, AO14 et des lots 29 et 30 de la copropriété 15 rue Boissy d'Anglas (parcelles AO 16 et AO 209) à l'EPORA | Approuvée à l'unanimité |
|-------------|---|-------------------------|
| CM_2024_080 | Mise à disposition de la toiture de l'école des Cordeliers dans le cadre de la deuxième grappe d'installation de panneaux photovoltaïques par la société A Nos Watts | Approuvée à l'unanimité |
| CM_2024_081 | Mise à disposition de la toiture du boulodrome couvert de Vissenty dans le cadre de la deuxième grappe d'installation de panneaux photovoltaïques par la société A Nos Watts | Approuvée à l'unanimité |
| CM_2024_082 | Aide au projet de la compagnie de danse La Baraka dans le cadre de la Biennale de la danse 2025 | Approuvée à l'unanimité |
| CM_2024_083 | Périscolaire - Convention avec l'association Unis- Cité Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du projet Néo-citoyens | Approuvée à l'unanimité |
| CM_2024_084 | Convention relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation d'handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne | Approuvée à l'unanimité |
| CM_2024_085 | Vie scolaire - Approbation des conventions de partenariat pour la mise en place de l'action Lire et faire lire - Temps scolaire | Approuvée à l'unanimité |
| CM_2024_086 | Sports - Attribution d'une subvention à l'Office municipal des sports (OMS) | Approuvée à l'unanimité |
| CM_2024_087 | Sports - Attribution d'une subvention exceptionnelle au Tennis club d'Annonay | Approuvée à l'unanimité |
| CM_2024_088 | Approbation et signature du Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) | Approuvée à l'unanimité |
| CM_2024_089 | Convention de partenariat et d'objectifs 2024- 2026 - Education routière du Haut Vivarais | Approuvée à l'unanimité |
| | | |

Conformément à l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées doit être affichée au siège et publiée sur le site internet, lorsqu'il existe, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil.

Simon PLENET,

Maire de la Commune d'Annonay